NEWS,
SPORT

DEVENEZ VOLONTAIRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Dès mercredi 22 mars 2023, il vous sera possible de déposer votre candidature afin de devenir l'un des 45 000 volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Publié le 21 mars 2023

Le portail des volontaires ouvre **mercredi 22 mars 2023** !

Cette plateforme en ligne permettra de soumettre sa candidature pour devenir volontaire des Jeux !

https://www.paris2024.org/fr/volontaires/ (https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.paris2024.org%2Ffr%2Fvolontaires%2F&data=05%7C01%7CNPONSAR%40manteslajolie.fr%7C214aeaf36e6547402b9308db29fc6fde%7C97ab2615895b407e9f8f76e38f03946a%7C0%7C0%7C638149936404733136%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=UyVYxPGOtxg444%2BxsgncL6L7mc0hAdNnaBM%2F2EiGlHU%3D&reserved=0)

Devenir volontaire, c'est faire partie de l'équipe qui va organiser les Jeux et vivre une aventure unique de l'intérieur. Ne manquez pas cette opportunité de faire des Jeux de Paris 2024 un (votre) événement inoubliable !

Attention, cette phase de candidature a pris **fin**.

Paris 2024 reviendra vers les candidats entre **septembre et décembre 2023**.

Les conditions pour déposer sa candidature :

- Être **volontaire** !
- Avoir **18 ans au 1er janvier 2024** ;
- Parler **français et/ou anglais** ;
- Etre **disponible** au moins 10 jours sur la période entre l'ouverture du Village des athlètes et jusqu'à 2 jours après la clôture des Jeux Paralympiques, soit du 12 juillet au 10 septembre 2024.

Pour rappel, la commune de **Mantes-la-Jolie** a obtenu l'année dernière le prestigieux label « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui vient récompenser la politique portée en faveur du sport.

Ce label permet aux territoires de France de s'inscrire dans l'aventure des Jeux et de développer les bonnes pratiques pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.